

Charte Nationale des Rando-Thèmes du Mouvement Rural

Préambule :

Le mouvement rural entend mettre en œuvre une forme de tourisme patrimonial, durable dans le respect de l'identité de son réseau constitué de personnes morales et physiques.

Cette charte s'inscrit dans une dynamique nationale de mutualisation qui s'appuie notamment sur l'accompagnement et la promotion des initiatives proposées sur le terrain.

Elle répond également à un souci de qualité des prestations proposées et de respect de règles communes.

Une « Rando-Thème » organisée par une structure adhérente au mouvement rural propose de découvrir plus particulièrement une des richesses du milieu rural et de différents lieux de vie.

Elle s'articule **autour d'un thème** et s'effectue au rythme **d'une randonnée accompagnée non motorisée**.

Elle est organisée sur une durée d'une **demi-journée à plusieurs jours**.

Elle permet à la fois de faire mieux connaître les lieux visités et participe à leur animation.

Son organisation et son déroulement sont guidés par un double souci, celui de la **convivialité** et celui de la **qualité** :

La convivialité : de nombreux moments sont consacrés à la rencontre, à l'échange entre les différents acteurs ; Les accompagnateurs sont chaleureux et disponibles pour les personnes accueillies.

La qualité : est recherchée au travers,

- Du thème choisi (un contenu original s'appuyant sur les ressources du milieu, des activités programmées, un nombre de participants adapté à la spécificité du projet et du thème),
- De l'encadrement (disponible, chaleureux et compétent),
- Du déroulement de chaque journée (un déroulement harmonieux et la sécurité des personnes doivent être assurés).

L'esprit d'une Rando-Thème consiste à valoriser de manière originale un aspect particulier d'un territoire, d'un village...

La randonnée n'est pas une fin en soi, elle constitue un moyen de découverte allant bien au-delà de la simple pratique sportive, excluant toute forme de compétition.

Principes d'organisation

Le thème

- Il est indispensable que le thème choisi soit attirant et original, il doit surtout comporter un véritable fil conducteur ;
- Le contenu de la randonnée doit être en rapport avec le thème proposé ;
- L'organisateur veillera au respect de l'environnement naturel et humain des zones visitées.

Une Randonnée accompagnée

En fonction du thème, une ou plusieurs personnes compétentes ayant de bonnes qualités relationnelles pourront participer à l'animation. Le public doit avoir le sentiment qu'il n'aurait pas pu connaître véritablement le pays s'il l'avait fait seul.

Une Randonnée non motorisée

La voiture n'est utilisée qu'en cas de rapatriement, d'assistance, de transport des bagages ou de retour au point de départ.

La qualité et la convivialité

Avec le thème choisi, la qualité et la convivialité font l'originalité de la Rando-Thème.

Pour cela, il faut prévoir **un nombre adapté de randonneurs** (rappel : la randonnée n'est pas l'objet principal, elle n'est qu'un moyen de découverte).

Il est également nécessaire de prévoir des temps pour l'échange et la rencontre (accueil, repas, veillée...).

La qualité passe aussi par l'authenticité (mise en valeur du terroir et de ses produits).

La sécurité

L'organisateur s'engage à :

Mettre en œuvre et rappeler aux participants les consignes de sécurité tout au long de la journée ;

Prévoir un nombre d'encadrants suffisant par rapport au nombre de randonneurs et vérifier leurs compétences ;

Étudier la possibilité de prévenir les secours sur le parcours.

Prévoir la possibilité de rapatriement ;

Prévoir le matériel d'organisation et si besoin le transport de ce matériel et des effets personnels à transporter ;

Repérer les sites et notamment des lieux de repli en cas de mauvais temps.

La durée de la Randonnée

D'une demi-journée à plusieurs jours.

Adhésions/Assurances

La carte annuelle d'adhésion au mouvement rural ou la carte temporaire sera exigée.

Avec la carte annuelle, les prestations d'assurance du mouvement seront proposées aux participants.

Confirmation et annulation

S'engager à confirmer les inscriptions auprès des participants

Prévoir une date butoir d'annulation en deçà d'un seuil de participants minimum.

Sur des circuits de plusieurs jours, une assurance-annulation pourra être proposée.

Hébergement

Pour les séjours de courte durée n'incluant pas l'hébergement, l'organisateur s'engage à fournir une liste des hébergements aux alentours.

Le coût

Les structures du mouvement rural demeurent attachées à une démarche associative et à une recherche de coûts conforme à cet esprit tout en veillant à conserver la qualité des prestations proposées.

L'organisateur signataire de la présente charte s'engage à communiquer l'esprit contenu dans le préambule, sur l'ensemble des supports de communication concernant la « Rando-Thème ».

La commission mixte Tourisme exige la constitution d'un comité de labélisation régional ou départemental.

En dernier recours, la commission nationale se réserve le droit de suspendre le label et les avantages qui s'y rattachent.

Signature du Président et Cachet de la structure